



LE PROJET EDUCATIF

Etablissement d'accueil de jeunes enfants

Type de la structure :

Grande CRECHE

LES PETITS FILOUS

3, Allée des droits de l'enfant

42290 SORBIERS

0477530304

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| <u>Contexte réglementaire</u> | <u>3</u> |
| <u>Contexte historique</u> | <u>3</u> |
| <u>Le projet éducatif</u> | <u>5</u> |
| <u>Les Finalités éducatives</u> | <u>5</u> |
| - <u>Objectifs et principes éducatifs vis-à-vis des enfants</u> | <u>5</u> |
| - <u>Objectifs et principes éducatifs vis-à-vis des parents</u> | <u>7</u> |
| <u>Les actes professionnels</u> | <u>8</u> |
| - <u>l'adaptation</u> | <u>9</u> |
| - <u>l'accueil et les retrouvailles.</u> | <u>12</u> |
| - <u>les jeux libres</u> | <u>16</u> |
| - <u>les activités</u> | <u>18</u> |
| - <u>l'endormissement</u> | <u>20</u> |
| - <u>les repas et les goûters</u> | <u>23</u> |
| - <u>le change</u> | <u>27</u> |
| - <u>l'acquisition de la propreté</u> | <u>28</u> |
| <u>Conclusion</u> | <u>30</u> |

I/ CONTEXTE REGLEMENTAIRE

" Les Etablissements d'accueil de Jeunes Enfants (EAJE) s'inscrivent dans une dynamique de territoire, dans un contexte départemental et un contexte local. Conformément à la **réglementation** (ordonnance du 19 Mai 2021 et Décret 2021-1131 du 30 Août 2021), ils ont à leur disposition un outil de travail, le PROJET D'ETABLISSEMENT, qui se décline en PROJET SOCIAL, PROJET D'ACCUEIL et PROJET PEDAGOGIQUE.

Le projet d'établissement est l'aboutissement d'une réflexion concertée entre tous les acteurs. C'est un outil dynamique pour les équipes et qui favorise le lien avec toutes les institutions.

A ce jour, l'association et l'équipe des Petits Filous » décide de retravailler sur le PROJET EDUCATIF.

Ce projet doit préciser les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

Le projet éducatif, finalités éducatives :

- ✓ Il répond à la question : POURQUOI ?
- ✓ Il pose les objectifs éducatifs vis-à-vis des enfants et des familles
- ✓ Il représente les valeurs, les principes éducatifs, les finalités éducatives de l'association.

Le projet éducatif, actes professionnels :

- ✓ Il répond à la question : COMMENT ?
- ✓ Il pose les moyens concrets à mettre en œuvre, au service des valeurs éducatives.
- ✓ Il est daté car réactualisé régulièrement (lors des réunions pédagogiques, suite à formation, évolution des pratiques professionnelles, ...).

II/ CONTEXTE HISTORIQUE

Le multi accueil associatif « Les Petits Filous » a ouvert ses portes en Octobre 1989 au 3 rue de l'Onzon, avec un agrément de 20 places. En 2004 il déménage au 3 allée des Droits de l'Enfant, pour permettre un agrément de 30, puis 36, et en 2008 de 40 places.

A ce jour, l'équipe éducative se compose de 18 professionnelles, pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Celle-ci se compose de :

- 1 Directrice (Educatrice de Jeunes Enfants)
- 1 Adjointe administrative et financière
- 1 Adjointe Pédagogique (Educatrice de Jeunes Enfants)
- 1 Infirmière
- 1 Cuisinière,
- 6 Auxiliaires de puériculture,
- 1 Animatrice petite enfance,
- 4 Assistantes Petites enfance,
- 2 Agents d'entretien

Les enfants accueillis sur une amplitude horaire de 7h30 à 18h30 sont répartis dans 3 sections (différenciées par l'âge) :

- une section accueil 9 bébés en même temps,
- une autre 11 moyens,
- une section de 20 grands.

La réforme, de part son exigence en terme de projet d'établissement, nous incite donc à renommer notre projet éducatif & pédagogique actuel en projet pédagogique. Des modifications pourront être apportées suite aux réunions pédagogiques, formations suivies, évolutions des pratiques professionnelles, ...

II-LE PROJET EDUCATIF

A- Les Finalités éducatives

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PRINCIPES EDUCATIFS VIS-A-VIS DES ENFANTS

- Développer les capacités motrices, affectives, relationnelles, cognitives de l'enfant,
- Vivre au mieux la séparation de l'enfant avec sa famille,
- Ouvrir les enfants de la crèche sur le monde extérieur,
- Apprendre à vivre ensemble dans le respect de l'enfant, des autres enfants, des adultes, en collectivité,
- Apprendre à devenir autonome selon ses capacités physiologiques et psychologiques.

1^{er} OBJECTIF EDUCATIF :

Développer les capacités motrices, affectives, relationnelles, cognitives de l'enfant

PRINCIPES EDUCATIFS :

- il est important de stimuler les capacités psychomotrices pour que l'enfant se sente bien dans son corps et dans sa tête,
- chez le jeune enfant, les sphères du développement physique, cognitif, affectif, social sont inséparables,
- l'enfant capte tout de façon globale (état interne des proches et climat relationnel de son environnement) ; cela se traduit par des expressions (somatiques, comportementales),
- pour son développement, il est indispensable que l'enfant ait des temps de jeu libre,
- le très jeune enfant naît d'emblée en capacité de relations et de langage, d'où l'importance de le considérer comme partenaire de communication,
- chaque enfant est différent, l'observation est donc primordiale.

2^{ème} OBJECTIF EDUCATIF

Vivre au mieux la séparation de l'enfant avec sa famille

PRINCIPES EDUCATIFS :

- la séparation se fait en confiance si les parents et les enfants sont rassurés,
- pour accueillir un enfant il est important de connaître son vécu (famille, naissance...),

- la séparation est bien vécue lorsqu'elle est réalisée dans de bonnes conditions d'accueil et de relations avec les parents,
- la personnalisation de l'accueil et le temps d'adaptation sont indispensables au bien-être de l'enfant lors de la séparation,
- l'enfant est capable très tôt d'attachements multiples et différenciés,
- le jeune enfant prend connaissance du monde par sa sensibilité ; il est attiré par le visage humain, la musique les images, le mouvement et la nature.

3ème OBJECTIF EDUCATIF

Ouvrir les enfants de la crèche sur le monde extérieur

PRINCIPE EDUCATIF :

- l'ouverture au monde permet de développer la curiosité et l'enrichissement de l'enfant, et d'intégrer la différence comme faisant partie de son monde.

4ème OBJECTIF EDUCATIF

Apprendre à vivre ensemble dans le respect de l'enfant, des autres enfants, des adultes, en collectivité

PRINCIPES EDUCATIFS :

- c'est en jouant que l'enfant observe et donc apprend à partager, échanger,
- l'enfant a besoin de l'adulte comme modèle pour intégrer les règles qui doivent être répétées pour être assimilées,
- le contact avec les autres permet à l'enfant d'être sensibilisé au respect et à la tolérance,
- la socialisation se développe parce que les enfants trouvent de la sécurité relationnelle et du plaisir dans le lieu et les liens.

5ème OBJECTIF EDUCATIF

Apprendre à devenir autonome selon ses capacités physiologiques et psychologiques

PRINCIPES EDUCATIFS

- l'enfant acquiert des capacités d'autonomie en faisant seul,
- l'enfant devient autonome s'il a la liberté d'exprimer ses désirs et ses choix,
- l'enfant copie les attitudes ; les professionnelles doivent donc avoir des attitudes mesurées,
- l'enfant acquiert son autonomie à son rythme en fonction de ses capacités, de ses expériences et de ses connaissances,

- l'enfant acquiert de l'autonomie car il se sent en confiance ; cela passe par un cadre sécurisant, où le professionnel aide l'enfant à apprécier les dangers,
- l'attachement, la séparation, la socialisation sont la chaîne d'évolution de l'enfant.
- le développement de l'enfant procède non pas de façon linéaire mais par vagues : une acquisition se perd pour faire place à une nouvelle, puis reviendra sous une autre forme à un autre moment.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PRINCIPES EDUCATIFS VIS-A-VIS DES PARENTS

- Développer les connaissances des parents dans le domaine de la petite enfance
- Assurer une cohérence éducative entre la famille et le multi accueil dans la limite du projet pédagogique

1er OBJECTIF EDUCATIF

Développer les connaissances des parents dans le domaine de la petite enfance

PRINCIPE EDUCATIF

- en échangeant leurs connaissances pluri disciplinaires avec celles des parents, les professionnelles peuvent les conforter dans leur rôle parental ; l'observation de chaque enfant et la remise à jour de nos connaissances sont indispensables.

2ème OBJECTIF EDUCATIF

Assurer une cohérence éducative entre la famille et le multi accueil dans la limite du projet pédagogique

PRINCIPE EDUCATIF

- les parents sont le 1er éducateur ; la prise en charge de l'enfant se fait dans le respect des valeurs éducatives et culturelles de la famille en cohérence avec le projet pédagogique.

B- Les Actes professionnels

Les thèmes de la journée type sont abordés dans cet ordre :



- l'adaptation,



- l'accueil au quotidien et les retrouvailles,



- les jeux libres,



- les activités dirigées,



- l'endormissement,



- le repas et le goûter,



- le change



- l'acquisition de la propreté

A-L'ADAPTATION



Définition :

L'adaptation est un temps réfléchi qui permet aux 3 entités (enfant, parents, professionnels) d'apprendre à se connaître sans jugement, pour établir un lien de confiance et de respect qui permet :

- de réunir de bonnes conditions pour une séparation enfant/parents bien vécue,
- de mettre en place un accueil où le bien être de l'enfant est au centre.

On peut parler d'adaptation concernant la démarche que font les parents et les professionnels ; et de familiarisation concernant ces étapes proposées à l'enfant.

Apports théoriques :

- l'enfant a besoin d'être sécurisé afin de poursuivre son développement. Cette sécurité affective passe notamment par l'attachement.
- le jeune enfant est capable d'attachements multiples et variés dans certaines conditions. Lorsque la présence d'une référente n'est pas possible, il faut un travail d'équipe et de communication précis.

→ AVANT L'ADAPTATION

Avant l'adaptation de l'enfant, l'inscription administrative se fait par 2 rendez-vous distincts, avec les parents, construits ainsi :

- 1- Echanges avec la directrice sur: l'association et son projet, le règlement de fonctionnement, l'équipe éducative et technique, la section,
- 2 - Echanges en fin d'après-midi, où sont réunies 2 ou 3 familles, avec l'infirmière pour un point sur l'alimentation et la santé, avec l'adjointe pédagogique, éducatrice de jeunes enfants, pour un point sur le projet éducatif et pédagogique en lien avec l'aménagement de l'espace.

Ce sont les bases de l'adaptation à venir.

- pour une prise en charge au plus juste, il est souhaitable de connaître les éléments importants de la vie de l'enfant (néonatale, familiale ; les pratiques éducatives et culturelles parentales).
- les neurosciences donnent des éléments de connaissance de l'enfant : ainsi, dans la mesure du possible, les 3 premières étapes de l'adaptation débutent toujours à la même heure, dans le même espace et avec les mêmes jeux, car c'est « la répétition de 3 vécus identiques qui permet à l'enfant d'anticiper, en créant des connexions neuronales » ; les 3 ou 4 visites suivantes, sur des dates rapprochées, peuvent alors être allongées dans le temps.

1) DEROULE de l'ADAPTATION

→ POUR UN NOUVEL ENFANT DANS LA STRUCTURE

- Information de l'arrivée d'un nouvel enfant communiquée au préalable par la directrice
- La professionnelle « référente du planning » prend contact avec les parents pour un 1^{er} rendez-vous ainsi que pour une proposition de 5 autres dates (ou + si nécessaire) d'adaptation, en lien avec les impératifs de la famille et ceux de la collectivité.
- Lors de ce 1^{er} rendez-vous :
 - l'enfant et un de ses parents sont accueillis dans la section sur un temps choisi en fonction du rythme de la section, durant 30 à 45",
 - présentation mutuelle parent(s)/équipe de la section/ enfant/ groupe,
 - visite de la section,
 - échange d'informations concernant les habitudes / rituels de l'enfant (cf. fiche d'habitudes), les événements familiaux, la fratrie, les vécus de garde extérieure de l'enfant, l'appréhension d'un parent (complément fiche inscription), et le rythme de la section,
 - observation des réactions de l'enfant pour adapter si besoin la suite des rencontres
- A partir du 2^{ème} rendez-vous, l'enfant reste un moment (durée à définir ensemble) sans son parent, avec possibilités d'échanges téléphoniques (si angoisse côté enfant ou parent) ; puis un temps plus long de jeux, puis de repas, puis de repas + sieste, puis $\frac{1}{2}$ journée, ... afin d'aller sur le temps maximum souhaité du futur contrat.

→ POUR UN ENFANT DÉJÀ INSCRIT DANS LA STRUCTURE

Adaptation par étapes successives :

- informer les parents que l'enfant change de section et qu'on débute l'adaptation
- au quotidien par des temps informels de visite (jeux, goûters) à la nouvelle section.
- puis par des temps organisés (en juillet août), après information aux parents, sur des temps de jeux, de repas et de sieste.

2) LES OBJECTIFS de L'ADAPTATION

Vis à vis des enfants et des parents, de façon générale :

- Etablir une relation de confiance à 3 (enfant, parents et équipe) en faisant connaissance,
- Intégrer l'enfant dans le groupe déjà existant.

Pour l'adaptation d'un nouvel enfant :

- Collecter les informations concernant l'enfant et la famille afin de personnaliser l'accueil,
- Faire connaître le fonctionnement de la section aux parents et à l'enfant.

Pour l'adaptation d'un enfant déjà présent :

- Découvrir la nouvelle section par étapes (jeux, équipe, locaux, rythmes ...).

3) LES METHODES PEDAGOGIQUES de L'ADAPTATION

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES envers les parents :

- se préparer en amont à la rencontre,
- être accueillant (souriant, agréable), disponible, à l'écoute,
- se présenter au parent,
- trouver un compromis, si nécessaire, entre les impératifs de la famille et notre fonctionnement,
- permettre aux parents de téléphoner pour se rassurer ; l'informer que le professionnel peut lui aussi téléphoner aux parents si nécessaire,
- informer les parents du passage de leur enfant dans une autre section (date, étapes),
- demander aux parents les informations en leur certifiant le respect de la discrétion,
- transmettre les informations d'une section à l'autre.

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES envers les enfants :

- présenter l'enfant au groupe et à l'équipe ; et l'équipe à l'enfant,
- permettre de venir à la crèche avec le doudou,
- se mettre à la hauteur de l'enfant,
- proposer jeux libres ou activités, ou le laisser observer.

❖ LES OUTILS

- se renseigner sur la famille et l'enfant en consultant la fiche d'inscription et le compte rendu du 1^{er} rendez-vous élaboré par la directrice, complété par des observations éventuelles faites lors du 2^{ème} rendez-vous,
- élaborer / communiquer / afficher le planning des différents passages de l'enfant (les 6 dates) pour que l'équipe de la section ait les informations,
- remplir la « fiche d'habitudes » (sections des bébés et des moyens) avec le parent présent par le professionnel assurant l'adaptation,
- disposer le trombinoscope de l'équipe dans le hall de la structure (visible par les parents et par les enfants),

B-L'ACCUEIL ET LES RETROUVAILLES



L'ACCUEIL

Définition :

Temps de transition qui permet de recueillir les éléments nécessaires à une prise en charge de l'enfant dans la continuité des soins, pour le bien être de l'enfant, pour favoriser une séparation sereine.

Cette transition doit s'adapter aux différentes caractéristiques des familles tout en les sensibilisant à nos objectifs de nos principes éducatifs.

LES RETROUVAILLES

Définition :

Temps de transition entre la crèche et la maison où la professionnelle relate aux parents les faits marquants de la journée de leur enfant.

Ce temps est adapté aux familles, mais dans le respect du fonctionnement de la collectivité.

Apports théoriques :

Relater les éléments de la journée permet aux familles de prendre le relais dans la continuité des soins ;

Cela peut aussi consolider la relation verbale entre les parents et leur enfant, et ainsi enrichir le vocabulaire de l'enfant ; le lien entre multi accueil et maison en est lui aussi consolidé.

1) DEROULE de l'ACCUEIL

L'enfant peut arriver dans sa section tout au long de la journée, excepté sur les temps de repas et de sieste tout en respectant les horaires contractualisés.

POUR LA SECTION DES BEBES

- la section est mise en place entre 7'20 et 7'30 : aération, tapis remis, chaises hautes, jeux libres au sol ou sur la table, espace extérieur si la température le permet,
- dès 7h30, l'enfant est accueilli dans sa section, sauf éventuellement en fin d'année scolaire lorsque ces enfants-là maîtrisent la marche ; ils sont alors accueillis chez les grands,
- le parent enlève le manteau, les chaussures, dans le hall,
- le parent est invité à entrer dans la section pour installer l'enfant au sol vers un jeu ou dans les bras de la professionnelle ; les sur-chaussures sont obligatoires, et mises à disposition devant la porte.

La fratrie reste à l'extérieur de la section avec les jeux prévus.

- au début de l'échange avec le parent, la professionnelle scanne le code barre de l'enfant pour faire débuter le pointage réel (pour la facturation) ; elle note une croix sur la feuille de pointage du jour, signifiant que l'enfant est arrivé et que son code barre est scanné,
- durant la relève, la professionnelle note les informations sur l'état général de l'enfant : le déroulement de la soirée (ou des évènements depuis le dernier passage dans la section), la nuit, la matinée, l'heure du lever et du biberon, les changements alimentaires et du rythme de sommeil, la personne venant chercher l'enfant,
- la professionnelle dit bonjour à l'enfant, le prend éventuellement dans les bras, lui propose un jeu..

POUR LA SECTION DES MOYENS

- la section est mise en place entre 7'20 et 7'30 : aération, jeux libres au sol (construction, garage ...), dinette/nurserie, puzzles sur la table, livres ...
- de 7h30 à 8h15, l'accueil se fait dans la section des grands selon le nombre d'enfants de chaque section sur ce créneau-là,
- le parent enlève manteau, chaussures (selon la saison) dans le hall,
- au début de l'échange avec le parent, la professionnelle scanne le code barre de l'enfant pour faire débuter le pointage réel (pour la facturation) ; elle note une croix sur la feuille de pointage du jour, signifiant que l'enfant est arrivé et que son code barre est scanné,
- durant la relève, la professionnelle note les informations concernant l'enfant, à l'intention de l'équipe : les évènements particuliers, le rythme du sommeil et l'alimentation, la santé / médicament (avec l'ordonnance), la personne venant chercher l'enfant, ...
- à 8h15, à l'arrivée de la 2^{ème} professionnelle, les professionnelles et les enfants concernés vont dans la section des moyens,
- le parent est invité à entrer dans la section pour accompagner l'enfant vers un espace de jeux, les sur-chaussures sont obligatoires par temps de pluie ou de neige,
- la fratrie reste à l'extérieur de la section avec les jeux prévus.

POUR LA SECTION DES GRANDS

- la section est mise en place entre 7'20 et 7'30 : aération, jeux libres au sol (construction, garage ...), dinette/nurserie, puzzles sur la table, livres ... le portillon intérieur reste fermé selon les besoins du service,
- dès 7h30, l'accueil se fait dans la section des grands (à modifier en septembre selon le nombre d'enfants de chaque section sur ce créneau-là),
- le parent enlève manteau, chaussures (selon la saison) dans le hall,
- au début de l'échange avec le parent, la professionnelle scanne le code barre de l'enfant pour faire débuter le pointage réel (pour la facturation) ; elle note une croix sur la feuille de pointage du jour, signifiant que l'enfant est arrivé et que son code barre est scanné,
- le parent entre dans la section pour accompagner l'enfant vers un espace de jeux, les sur-chaussures sont obligatoires par temps de pluie ou de neige,

- dans la relève, la professionnelle note les informations concernant l'enfant, à l'intention de l'équipe : les évènements particuliers, le rythme du sommeil et l'alimentation, la santé / médicament (avec l'ordonnance), la personne venant chercher l'enfant, ...
- la professionnelle dit bonjour à l'enfant, le prend éventuellement dans les bras, fait un coucou par la fenêtre, lui propose un jeu...
- une professionnelle fait l'accueil pendant que l'autre est à la hauteur des enfants et avec eux (lit un livre, ...),
- la fratrie reste à l'extérieur de la section avec les jeux prévus.

2) DEROULE des RETROUVAILLES

POUR LES ENFANTS DES 3 SECTIONS

- le départ se fait généralement dans la section de l'enfant ; selon l'heure il est possible que les professionnelles se regroupent dans une autre section,
- certaines informations telles que le repas, les siestes (et les selles pour les bébés) sont notées sur le tableau de transmission dans la section ; la professionnelle reprend avec le parent ces infos (ou l'invite à en prendre connaissance, dans la section des grands), en les étayant par le déroulement de la journée et l'état général de l'enfant ; la relève doit être complète,
- le parent étant souvent plus disponible que le matin, l'échange peut être plus long car plus détaillé sur la vie quotidienne de l'enfant à la maison ou dans la structure,
- dans la section des bébés, la professionnelle est attentive à ce que tous les effets personnels de l'enfant (doudou, sucette, vêtements, lait proche de la date de péremption) lui soient rendus,
- la professionnelle scanne le code barre de l'enfant et note la croix sur le cahier de présence, à la fin de l'échange avec le parent, pour visualiser son départ et donner l'information pour la facturation.

3) LES OBJECTIFS de l'accueil et des retrouvailles vis à vis des enfants et des parents

DE L'ACCUEIL

- accueillir l'enfant dans un contexte sécurisant tant physique que psychologique,
- collecter les informations sous forme de relève pour permettre une prise en charge optimale et personnalisée de l'enfant.

DES RETROUVAILLES

- transmettre les informations nécessaires à la continuité de soins pour le bien-être de l'enfant,
- favoriser les liens et les échanges avec le parent (soins, vécu de l'enfant, évolution ...).

4) LES METHODES PEDAGOGIQUES de l'accueil et des retrouvailles

- ❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES envers les parents et les enfants
 - courtoisie et politesse,
 - disponibilité,
 - attitude sécurisante envers l'enfant (contact physique, coucou à la fenêtre, se mettre à sa hauteur),
 - mise en retrait pour laisser le temps au parent / à l'enfant de se séparer / se retrouver,
 - adaptation de l'accompagnement en fonction des envies et des besoins de l'enfant.

- ❖ LES OUTILS
 - transmission écrite par le cahier de relève,
 - boîte à sucettes et pochettes à doudous.

- ❖ L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE
 - casier des enfants avec leur photo,
 - aménagement des sections dès l'ouverture par l'installation de jeux d'imitation, de livres ...
 - installation dans le hall des caisses des sur-chaussures.



C- LES JEUX LIBRES

Précision = l'équipe veille à ce que les jeux mis à disposition soient en bon état et leur choix est réalisé en accord avec les critères normatifs en vigueur.

1) DEROULE des JEUX LIBRES

Pour les 3 sections, possibilité de jouer à l'extérieur dans l'espace dédié à la section, avec les jeux adaptés à leur âge.

POUR LES SECTIONS DES MOYENS ET DES GRANDS

- chaque matin avant l'arrivée des enfants, installation de jeux adaptés à leur âge et à leurs compétences : jeux d'imitation (dinette, nurserie), psychomoteurs, de construction, d'imagination (ferme, garage), et coin livres ; installés en différents espaces, séparés si possible,
- ces jeux sont dans la mesure du possible à remettre en place de façon similaire pendant 3 semaines afin de permettre à l'enfant d'établir des repères,
- l'enfant va d'un jeu libre à un autre selon son envie ; 1 professionnel (au moins) est là en observation (ou en participant un peu, selon les sollicitations de l'enfant), à leur hauteur,
- tout au long de la journée, de nouveaux jeux sont installés (légos, playmobils, briques ...).

POUR LA SECTION DES BEBES

- installation chaque matin de divers jeux libres sur le tapis et/ou sur la table, selon la période de l'année et selon l'âge des enfants (hochets, jeux d'encastrement, voitures, poupées, dinettes, animaux, jeux sonores ...),
- les espaces ne sont pas cloisonnés car les enfants ont besoin de passer très vite d'un jeu à un autre.

2) LES OBJECTIFS des JEUX LIBRES

- permettre à l'enfant de choisir selon ses besoins,
- favoriser l'imaginaire et attiser les curiosités,
- découvrir la nature et les jeux extérieurs,
- développer la motricité,
- découvrir les différentes matières, formes, couleurs ...
- favoriser l'interaction avec l'autre ; tisser des liens entre enfants,
- laisser l'enfant expérimenter,
- développer le langage,
- sensibiliser l'enfant au rangement,

3) LES METHODES PEDAGOGIQUES des jeux libres

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES envers les enfants

- prévenir les enfants des dangers,
- intervenir le moins possible dans leurs jeux, tout en garantissant leur sécurité,
- observer ses capacités, ses comportements avec les autres ; de façon bienveillante et sécurisante,
- mettre en place des jeux différents,
- changer les jeux dans la journée pour attiser la curiosité et laisser certains autres jeux 3 semaines afin de garantir les repères,
- expliciter le rangement et solliciter les enfants,
- accompagner l'enfant en nommant les choses,
- limiter le nombre de jeux.

❖ LES OUTILS

- adapter les jeux selon l'âge,
- utiliser les espaces extérieurs,
- avoir un grand panel de jeux pour proposer des jeux différents.

D- LES ACTIVITES



1) DEROULE des ACTIVITES

DANS LA SECTION DES BEBES

- à partir du printemps (lorsque les compétences de l'enfant le lui permettent), les professionnelles proposent des activités : jeux de transvasement, dessin, psychomotricité ...

DANS LA SECTION DES MOYENS

- certaines activités sont planifiées en avance : confection d'un gâteau, éveil musical et bibliothèque, contes 1 fois /mois, et éveil psychomoteur (en 2^{ème} partie de l'année),
- sinon les professionnelles décident ensemble de(s) l'activité(s) à proposer (pâte à modeler, pâte à sel, transvasement, manipulation, (pâtes, semoule, bouchons), peinture, jeux d'eau, crayonnage, encastrements ...
- ces activités sont parfois proposées en $\frac{1}{2}$ groupes, selon les envies et le nombre d'enfants,
- l'enfant est libre de participer ou non à l'activité proposée.

DANS LA SECTION DES GRANDS

- l'activité est proposée en fonction du moment de la journée, de la constitution du groupe, des envies des enfants et des besoins spécifiques éventuels,
- souvent, les 20 enfants sont répartis en 3 groupes les plus égaux possible, en proposant 2 activités dirigées différentes et un groupe en jeu libre ; les enfants ont la possibilité de changer de groupe s'ils le souhaitent,
- la professionnelle constitue un groupe de 6 ou 7 enfants maximum qui ont envie de participer, et propose une activité qu'elle souhaite elle-même animer,
- divers lieux sont possibles : salle d'éveil, salle de repas des enfants, salle de psychomotricité, espace derrière la cloison en bois, salle de change (fontaine), chambre (celle avec les matelas), ou extérieur,
- la professionnelle prépare son matériel, donne les consignes si besoin ; elle observe l'enfant, l'incite à découvrir par lui-même l'activité,
- il n'y a pas d'objectif de résultat ; la production éventuelle peut être mise dans le casier de l'enfant, gardée pour la déco des locaux, ou ne pas être gardée,
- l'observation peut donner lieu à une transmission, écrite ou orale (parents ou équipe).
- certaines activités sont planifiées en avance : confection d'un gâteau, éveil musical et bibliothèque, contes 1 fois /mois, et éveil psychomoteur, découverte d'albums avec le kamishibai notamment,

2) LES OBJECTIFS des ACTIVITES

- développer la motricité fine et les 5 sens,
- créer une expérience positive (que l'enfant trouve du plaisir et se sente à l'aise),
- développer les interactions entre les enfants et avec l'adulte,
- permettre à l'enfant de s'exprimer et d'acquérir du vocabulaire,
- permettre l'intégration d'un enfant dans un groupe,
- amener les enfants à comprendre et respecter les consignes,
- développer la curiosité, l'imagination,
- permettre à l'enfant d'explorer par lui-même,
- développer l'éveil culturel (musique, livres, dessin),
- développer l'éveil psychomoteur et la découverte de son corps,
- permettre à l'enfant sa participation à l'activité ou non.

3) LES METHODES PEDAGOGIQUES des activités

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES envers des enfants

- donner des consignes en expliquant clairement et en les répétant,
- laisser l'enfant découvrir par lui-même,
- proposer l'activité en tenant compte des besoins du groupe à ce moment-là,
- observer l'enfant : son comportement et ses capacités,
- inciter à la participation sans contraindre l'enfant,
- donner le choix entre les activités dirigées et les jeux libres,
- être calme (voix), présent (corps) et à l'écoute,
- inciter l'enfant à prendre son temps à découvrir l'activité.

❖ LES OUTILS

- matériel adapté aux compétences de l'enfant et à l'activité

❖ AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- prévoir un espace séparé / fermé,
- utiliser la salle du Dojo ainsi que l'espace extérieur,
- garder l'espace dédié à la psychomotricité.

E-L'ENDORMISSEMENT



1) DEROULE de L'ENDORMISSEMENT

DANS LA SECTION DES BEBES

- on respecte au mieux le rythme de l'enfant en fonction des contraintes de la section,
- lors de l'accueil dans la section le matin, la professionnelle se renseigne sur les besoins de l'enfant,
- une fois tous les enfants arrivés, les professionnelles organisent les siestes du matin : voir quels enfants seront ensemble dans les chambres en fonction de l'heure du réveil et de l'état de fatigue du moment.

Préparation de la sieste :

- chaque enfant dispose de son drap ; son prénom est noté sur la porte,
- la professionnelle explique à l'enfant qu'il va aller se coucher ; après le change, elle l'installe dans sa turbulette personnelle, sur son drap avec son doudou et sa sucette éventuelle,
- pour faciliter l'endormissement, la professionnelle laisse le volet extérieur entre-ouvert en début d'année, en fonction des besoins de l'enfant,
- il n'y a pas de professionnelles dans les chambres, mais une surveillance est effectuée depuis la salle d'activités.

DANS LA SECTION DES MOYENS

- les enfants dorment dans leur turbulette personnelle, avec doudou et sucette éventuelle,
- les volets sont baissés en laissant passer un peu de lumière (ou pas) en fonction des besoins de l'enfant,
- les dortoirs sont équipés de boîtes à musique, pour aider à l'endormissement,
- en début d'année les professionnelles accompagnent plus individuellement les enfants qui ont du mal à dormir à la crèche,
- puis il n'y a plus de professionnelles dans les chambres, mais une surveillance est effectuée depuis la salle d'activités.

DANS LA SECTION DES GRANDS

- chaque enfant a son lit habituel et son prénom est noté sur la porte,
- la professionnelle met les doudous sur les lits de chacun,
- les enfants sont couchés en 1er dans la chambre du milieu (lits à barreaux donc pas de surveillance systématique),
- puis par petit groupe, accompagnés de 2 professionnelles, les enfants passent aux toilettes (pour ceux qui veulent), les couches sont changées ; et ils vont s'installer sur leur couchette / matelas, repéré(e) par leur doudou, avec une professionnelle,
- le volet extérieur et la porte sont fermés ; les professionnelles se relayent pour surveiller les siestes, de 12h45 à 15h, en aidant à l'endormissement si besoin. Elles notent sur le tableau les heures d'endormissement,

- le lever se fait petit à petit en fonction des réveils ; l'heure du réveil individuel est inscrite sur le tableau,
- respectant le rythme de chacun, on évite de réveiller un enfant.

2) LES OBJECTIFS de L'ENDORMISSEMENT

Vis à vis des parents

- établir une continuité de soin entre la maison et la crèche,
- retrouver sereinement leur(s) enfant(s) le soir pour profiter de la vie de famille.

Vis-à-vis des enfants

- permettre de prendre conscience des conditions nécessaires à son endormissement : doudou / sucette, le calme, être propre,
- sensibiliser l'enfant à l'importance de se reposer pour profiter de sa journée,
- amener l'enfant à se repérer (son lit, sa chambre) et à se déshabiller seul,
- permettre à l'enfant de se sécuriser pour s'endormir de façon sereine,
- amener l'enfant à respecter le sommeil des autres,
- permettre à l'enfant de s'endormir seul,
- apprendre à l'enfant à reconnaître ses signes de fatigue.

3) LES METHODES PEDAGOGIQUES de l'endormissement

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES

envers les parents :

- être à l'écoute et disponible pour les parents.

envers les enfants :

- être à l'écoute de l'enfant dans la journée,
- observer l'enfant et lui faire remarquer ses signes de fatigue,
- expliquer l'intérêt de la sieste : pouvoir profiter de sa journée,
- installer l'enfant confortablement avec doudou/sucette,
- être vigilant pendant la sieste, soit à l'intérieur soit à l'extérieur de la chambre,
- sortir l'enfant s'il ne veut pas dormir,
- éviter de réveiller un enfant,
- chez les grands, adapter son comportement selon les besoins du groupe (rassurer, lire une histoire, laisser discuter un petit peu ...),
- mettre en place une organisation avant le coucher : turbulette et drap personnels, couche propre, doudou, diminuer bruit et lumière,
- chez les bébés, organiser les chambres selon la fatigue de chacun,
- varier la luminosité de la chambre pour favoriser l'endormissement tout en permettant la surveillance extérieure de l'enfant.

❖ LES OUTILS

pour les parents :

- cahier de relève et tableau pour les transmissions.

pour les enfants :

- doudou / sucette à portée de l'enfant,
- chez les grands, proposer une caisse de rangement pour leurs habits à leur nom, avec une illustration distincte,
- chez les moyens et les bébés, avoir une boîte à musique, un cd dans le lecteur,
- mettre un « volet » amovible sur les portes, et le prénom des enfants concernés

❖ L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

DANS LA SECTION DES BEBES

- divers moyens en plus des lits pour permettre l'endormissement de l'enfant (balancelle, matelas cocoon).

DANS LES SECTIONS DES MOYENS ET DES GRANDS

- les dortoirs et les lits sont préparés à l'avance ; prénom sur la porte,
- garder des lits à barreaux pour permettre la transition moyens / grands,
- les couchettes et les matelas au sol dans 2 chambres,
- garder si possible la même chambre et le même lit,
- se garder la possibilité de sortir un lit de la chambre pour rassurer l'enfant.

F-LES REPAS ET LES GOUTERS



Définition :

Le repas est un temps, d'échanges, de retrouvaille, de convivialité autour d'une table où le plaisir de manger est partagé.

1) DEROULE des GOÛTERS et du temps convivial du matin

DANS LA SECTION DES BEBES

- le goûter est pris selon le rythme de l'enfant, vers 15h,
- il s'agit du biberon ou d'un yaourt + une compote + un petit gâteau éventuel.

DANS LA SECTION DES MOYENS

- => vers 9h un temps convivial est proposé autour d'un verre d'eau :
C'est un temps de regroupement et de pause, avec un temps de chansons répétitives pour que les enfants les intègrent et puissent participer aux comptines.
- => le goûter de 15h30 : laitage et compote sont proposés en début d'année, puis des fruits en morceaux et du fromage en cours d'année.
- il est échelonné en fonction des levers des enfants : en début d'année par petit groupe ; puis le groupe s'étoffe au fil de l'année
- un temps de chansons est proposé en fonction des levers et des départs des enfants.

DANS LA SECTION DES GRANDS

- => vers 9h un temps convivial est proposé autour d'un verre d'eau :
C'est un temps de regroupement et de pause, avec un temps de chansons répétitives pour que les enfants les intègrent et puissent participer aux comptines.
- => vers 15h30, c'est le goûter :
- on récupère le chariot préparé par la cuisinière,
- les enfants s'installent dans la salle de repas ou à l'extérieur selon la météo,
- selon le goûter on met des bavettes,
- on donne à boire,
- puis distribution du goûter (faits maison la plupart du temps),
- on distribue à chaque enfant un gant humide pour le lavage des mains et du visage,
- on enlève les bavettes que nous mettons dans la balle de linge sale ; on lave les mains,
- proposition d'un temps de chants, de lecture ou d'un livre-CD, de marionnettes, plus ou moins long en fonction de la concentration,
- on regroupe la vaisselle sur le chariot ; on lave les tables le matin,
- s'il y a un anniversaire, on met les bougies sur le gâteau. Les tables sont disposées différemment ; il y a des ballons, des photos, des chansons.

2) DEROULE des REPAS

DANS LA SECTION DES BEBES

- l'heure du repas est adaptée selon le besoin de chaque enfant,
- les éventuels médicaments sont administrés,
- en fonction de l'âge, de ses capacités et de ses habitudes, l'enfant prend son biberon dans les bras, et son repas dans une chaise haute ou à table,
- l'ordre de priorité dépend des besoins de l'enfant,
- à la fin du repas, les quantités prises par chaque enfant sont notées sur le tableau de transmission,
- la professionnelle nettoie le visage et les mains de l'enfant, ainsi que l'espace du repas, pour le confort et l'hygiène.

DANS LA SECTION DES MOYENS

- temps calme avant l'installation pour que les enfants arrivent sereins au repas,
- les enfants choisissent leur place ; les professionnelles veillent à l'équilibre des tablées,
- les éventuels médicaments sont administrés,
- le menu est annoncé,
- le service se fait à l'assiette en respectant le régime alimentaire de chacun,
- les enfants qui en ont besoin sont aidés, tout en privilégiant l'autonomie,
- chaque aliment est proposé même si l'enfant n'en veut pas : il est incité à goûter sans être forcé,
- à la fin du repas, lorsque l'enfant est en capacité de le faire, il se lave le visage et les mains,
- le repas de l'enfant est noté sur le tableau de transmission.

DANS LA SECTION DES GRANDS

- temps calme avant l'installation des enfants au repas : les enfants ont leurs doudous et leurs sucettes - présentation du menu aux enfants à l'aide de photos et d'un tableau avec des épingles pour nommer les plats, puis lecture de petites histoires,
- installation du matériel, adapté à leur âge et à leurs capacités ; on sépare le groupe sur les deux espaces : **7 enfants + 7 enfants + 2 ou 3 + de l'autre côté 6** : une professionnelle s'en occupe, elle peut proposer à un enfant de l'aider : mettre en avant ses compétences,
- les enfants déposent leurs sucettes et doudous dans leur lit ou dans une caisse pour ceux qui dorment dans la grande salle,
- les enfants choisissent leur place ; les professionnelles veillent à l'équilibre des tablées,
- les éventuels médicaments sont administrés par une Auxiliaire de puériculture ou l'infirmière,
- les professionnelles sont centrées sur les enfants et leurs besoins et évitent les discussions personnelles,
- une professionnelle s'installe autour de la table sur un tabouret à roulette : elles disposent tout le matériel nécessaire (plats, assiette, ...)
- la professionnelle propose à l'enfant de se servir seul pour le plat froid,

- la professionnelle sert les enfants au fur et à mesure en restant autour de la table : cela permet aux enfants de rester plus calmes et de créer des interactions avec les adultes mais entre eux aussi,
- le service se fait à l'assiette en respectant le régime alimentaire de l'enfant,
- les enfants qui en ont besoin sont aidés, tout en privilégiant l'autonomie : **pas de chantage (si tu ne manges pas l'entrée, tu n'auras pas de dessert !)**, pas d'injonction de finir absolument son assiette,
- ne pas presser l'enfant, chaque enfant doit être respecté en tant que personne ayant son propre rythme,
- chaque aliment est proposé, si l'enfant n'en veut pas, il est incité à goûter mais n'est pas obligé, donc il n'est pas forcé,
- le temps du repas peut sembler long pour certains enfants, l'agitation sur sa chaise est donc normale : l'inviter à rester en place sans le brusquer,
- garder en tête que le moment du repas est un moment de plaisir et de partage.

3) LES OBJECTIFS des REPAS ET des GOUTERS

Vis-à-vis des parents :

- échanger avec les parents sur ce moment,
- développer les connaissances des parents en nutrition.

Vis-à-vis des enfants :

- découvrir le plaisir de manger,
- découvrir et apprécier le plaisir d'être ensemble,
- faire découvrir des saveurs et des textures,
- apprendre et faire respecter les règles autour du repas,
- amener l'enfant à manger seul, à se laver le visage et les mains,
- intégrer dans le groupe les enfants ayant un régime particulier,
- amener l'enfant à se nourrir.

4) LES METHODES PEDAGOGIQUES

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES

envers les parents :

- être disponible pour les échanges.

envers les enfants :

- être assis à leur niveau,
- être à l'écoute,
- être disponible à l'échange avec l'enfant,
- être calme,
- montrer à l'enfant les gestes appropriés pour manger seul,
- être bienveillant (prendre son temps, veiller à la sécurité),
- valoriser l'enfant,

- inciter à goûter,
- verbaliser ce qu'il mange,
- observer (ce qu'il mange, s'il a besoin d'aide).

❖ LES OUTILS

- tableau de transmission,
- menu affiché,
- 1 ou 2 professionnelles par table selon la section,
- vérification de la température des aliments (thermomètre pour les purées / technique de surveillance des températures),
- vaisselle adaptée à l'autonomie de l'enfant,
- un plat et un pichet par table, chez les grands.

❖ L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- séparation des tables (chez les grands),
- repas sur le chariot (grands et moyens) / biberonnerie (bébés),
- frigo dans la salle de repas (grands) / biberonnerie (moyens et bébés),
- matériel disponible dans chaque section (bavoirs, gants, chaises / chaises hautes etc),
- coffre pour maintenir en température les purées des bébés.



G-LE CHANGE

1) DEROULE du CHANGE

POUR LES 3 SECTIONS

Pour le confort de l'enfant, sa couche va être changée régulièrement au cours de la journée :

- On explique à l'enfant qu'on a besoin de lui changer sa couche,
- On suit le protocole de change tout en communiquant avec l'enfant tout au long du change.

2) LES OBJECTIFS du CHANGE

Vis-à-vis des enfants :

- sensibiliser l'enfant à apprécier le confort d'avoir une couche propre,
- amener l'enfant à verbaliser sa demande,
- découvrir et prendre conscience de son propre corps,
- lui faire prendre conscience de son intimité et de celle des autres enfants.

Vis à vis des parents :

- assurer la continuité de soins entre la crèche et la maison,
- transmettre des notions autour de la santé,
- sensibiliser les parents sur l'importance du respect de l'intimité au sein de la crèche.

3) LES METHODES PEDAGOGIQUES de l'hygiène du change

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES

envers les enfants :

- observer, analyser, agir,
- avertir l'enfant, lui parler et lui expliquer par des paroles rassurantes,
- l'inciter à nous faire comprendre qu'il a besoin qu'on lui change sa couche,
- nommer les parties du corps lors du change,
- préserver l'intimité dans la salle de change :
 - o fermer la porte,
 - o limiter le nombre de passages d'adultes,
 - o faire des petits groupes d'enfants.

envers les parents :

- prendre le temps d'échanger sur nos observations au moment de la relève avec les parents,
- expliquer aux parents l'importance de l'intimité des enfants dans la salle de change.

❖ LES OUTILS

- chez les bébés et les moyens, tableau de relève détaillé

❖ L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

DANS LA SECTION DES BEBES ET DES MOYENS

- mobile au-dessus du tapis de change



H-L'ACQUISITION DE LA PROPETE

Apports théoriques :

L'enfant est capable de maîtriser ses sphincters vers l'âge de 2 ans; la maturation sera complète vers l'âge de 5 ans (nocturne).

Plus l'enfant marche tard, plus le processus se mettra en place tard dans son développement.

Pour franchir cette étape il a besoin de repères :

- Laisser le pot aux toilettes en salle de change,
- Le mettre à des heures régulières (avant le change, avant et après la sieste),
- Ne pas y mettre d'enjeu affectif ou autres : jouet, récompense,
- Vêtements adaptés pour l'autonomie (pas de body, collants...),
- Remettre aux parents la feuille mémo pour qu'ils observent si l'enfant à toutes les capacités requises (prendre en pince un objet / savoir monter un escalier / tenir fermement sa cuillère...) et en parler avec eux, les 1ers essais se font avec les parents à la maison ; la crèche prend le relais ensuite,
- pour être le plus autonome possible, l'enfant a besoin de vêtements pratiques.

1) DEROULE de L'ACQUISITION DE LA PROPETE

DANS LA SECTION DES MOYENS ET DES GRANDS

- Passage aux toilettes (pot ou WC selon le choix de l'enfant) seulement si :
 - o les parents ont commencé à la maison,
 - o l'enfant le demande,
 - o l'enfant accepte quand on lui propose,
 - o l'enfant a l'âge.

2) LES OBJECTIFS de L'ACQUISITION de la PROPETE

Vis-à-vis des enfants :

- amener l'enfant à se rendre compte qu'il peut maîtriser ses sphincters,
- amener l'enfant à aller aux toilettes lorsqu'il en ressent le besoin,
- amener l'enfant à comprendre l'importance de son confort.

Vis-à-vis des parents :

- leur apporter les éléments théoriques de l'acquisition de la propreté,
- leur transmettre les attitudes adaptées lors de l'acquisition de la propreté.

3) LES METHODES PEDAGOGIQUES

❖ LES ATTITUDES PROFESSIONNELLES

envers les parents :

- être disponible et à l'écoute,
- expliquer et conseiller.

envers les enfants :

- proposer régulièrement le passage aux toilettes,
- aider l'enfant (déshabillage et installation) et expliquer la meilleure façon de faire,
- encourager l'enfant,
- observer les signes dans le comportement de l'enfant et les lui expliquer,
- verbaliser l'intérêt d'aller aux toilettes pour son confort.

❖ LES OUTILS

- le « petit mémo pour l'apprentissage de la propreté », du livret d'accueil des moyens.

CONCLUSION



Le projet actuel éducatif & pédagogique « Les Petits Filous » a été renommée projet éducatif pour répondre à la réforme.

Des modifications ont pu être apportées au niveau des actes professionnels. L'équipe fera vivre au quotidien ce projet et le fera évoluer au besoin. La dynamique d'actions et d'échanges au sein de l'équipe pluridisciplinaire permettra d'adapter les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et des garçons.